COMITE 28 NATATION

NATATHLON AVENIR (PLOT3) ET JEUNE (PLOT4)

Compétition qualificative pour le trophée Lucien ZINS, le trophée interrégional Lucien ZINS et le trophée régional Pierre MONTARON

DATE	SAMEDI 20 MAI 2017	DIMANCHE 21 MAI 2017
LIEU	BONNEVAL	
OUVERTURES DES PORTES	12H30	13H15
DEBUT DES EPREUVES	13H30	14H15

	1ère réunion	2ème réunion
	50 NL J+A	400 NL J+A
	400 4N J	200 4N J
ant.	200 BRASSE J	50 BRASSE J+A
PROGRAMME	100 DOS A+J	100 NL J+A
aA.	50 PAP A+J	200 PAP J
00,	200 NL A	50 DOS J+A
a RU	100 PAP J+A	100 BRASSE J+A
, ,	200 DOS J	200 NL J
	800 NL J FILLE (1 série)	
	1500 NL J GARCON (1 série)	
	A: Avenir J: JEUNE	

Epreuves réservées aux filles et aux garçons des catégories "AVENIR" et "JEUNE"

Pour participer au classement national du natathlon dans la catégorie AVENIR, le nageur doit avoir réalisé une performance sur cinq épreuves individuelles:

- pour les filles 9 ans et les garçons 10 ans et moins: 50 NL, 200 NL, 50 DOS, 50 BRASSE et 50 PAPILLON,
- pour les filles 10 ans et les garcons 11 ans: 100 NL, 400 NL, 100 DOS, 100 BRASSE et 100 PAPILLON.

Pour participer au classement national du natathlon dans la catégorie JEUNE, le nageur doit avoir réalisé une performance:

- sur six épreuves individuelles pour les filles 11 ans et garçons 12 ans;
- sur 8 épreuves individuelles dont une épreuve de demi-fond imposée pour les filles 12 ans et les garçons 13 ans;
- sur 10 épreuves individuelles dont deux épreuves de demi-fond imposées pour les filles 13 ans et les garçons 14 ans. Les épreuves au programme sont : 50 - 100 - 200 NL, PAP, DOS et BRASSE et pour le demi-fond, 800 NL FILLE, 1500 NL GARCON et 400 4N.

Un nageur de la catégorie AVENIR peut s'engager à cinq épreuves maximum du programme dont obligatoirement le 200 NL ou le 400 NL.

Une médaille sera remise aux trois premiers de chaque épreuve par sexe et par année d'age.

Chaque club est tenu de fournir au minimum deux officiels par réunion.

LES ENGAGEMENTS SERONT FAITS PAR EXTRANAT AVANT LE JEUDI 18 MAI 2017 MINUIT.